



Madame l'Inspectrice d'Académie, Mesdames et Messieurs les membres de la CAPD.

Aujourd'hui nos pensées vont aux victimes des attentats et à leurs proches. Face à la barbarie, nous avons besoin d'unité, de solidarité pour défendre la démocratie et les libertés. C'est tout le pays qui est atteint dans les valeurs qu'il représente mais aussi dans sa cohésion, son vivre ensemble. Les auteurs de ces actes visent en effet à installer la peur, l'opposition des citoyens entre eux, la stigmatisation d'une partie d'entre eux. La FSU et ses syndicats appellent à l'inverse de cela à faire preuve d'unité et de détermination pour défendre la démocratie et les libertés.

Le SNUipp-FSU Dordogne continuera à porter un projet d'amélioration de la société et de promotion d'une école émancipatrice qui forme des citoyens éclairés pour l'avenir.

La CAPD d'aujourd'hui traite des avancements de carrière des instituteurs-trices et des professeurs des écoles. Elle a pris depuis quelques années une importance énorme dans nos vies professionnelles. Depuis 5 ans, elle représente quasiment le seul espoir de voir augmenter notre pouvoir d'achat et la possibilité pour les plus anciens d'accéder à des pensions de retraites décentes. Le système actuel est inéquitable. Le SNUipp-FSU continue de revendiquer un même avancement pour tous permettant d'atteindre l'indice maximal. Nous savons tous que les enseignants du premier degré français sont parmi les plus mal payés des pays de l'OCDE et la mise en place de l'ISAE au tiers du niveau de nos collègues des lycées et collèges ne nous fait pas remonter la pente. Nous vivons cette situation, comme un mépris de notre ministère à notre rencontre :

- depuis quelques années cette CAPD est tenue suffisamment tard dans l'année pour que les augmentations soient reportées à l'année suivante, pourquoi ne peut-on plus la tenir fin septembre et voir son effet sur les fiches de paye dès décembre ?
- de même les collègues titulaires mobiles voient le versement de leurs indemnités de déplacements reporté à janvier. Pour certains, il s'agit de sommes importantes, qui leur feront défaut au moment des fêtes de fin d'année. Ils ne toucheront bien sûr pas non plus les mois de novembre et décembre...Ils vont donc faire l'avance de 4 mois d'ISSR au ministère (d'octobre à janvier inclus..).
- Comme nous l'avons dit l'année dernière l'avancement n'est plus possible pour les derniers instituteurs autrement que sur les restes ou l'ancienneté, le ministère a-t-il prévu un moyen de remédier à cette situation ?
- Nous n'avons toujours pas reçu dans les écoles les nouveaux programmes, pourtant le bruit court d'une édition papier pour les parents qui sera distribuée par...les enseignants ?
- Le Recteur exige toujours le numéro de téléphone portable des collègues chargés des directions d'école et de leurs éventuels suppléant-es. Sait-il que nous n'en sommes pas équipés par notre administration ?
- Ce même Recteur fait savoir le 17 novembre aux collègues de Dordogne qu'il tient à organiser notre deuxième journée de pré-rentrée alors que sans nouvelle de sa part en début d'année les collègues en ont majoritairement disposée avant Toussaint comme

les années précédentes.

- La campagne pour la reconduction du SFT est une nouvelle fois menée dans notre Académie, sans qu'aucun compte ne soit tenu de nos remarques sur l'obsolescence du formulaire par rapport à la loi famille de 2006, et, plus grave sur les souffrances qu'elle entraîne pour nombre de collègues ayant déjà vécu des séparations difficiles. C'est la troisième année que nous portons ce dossier...
- Enfin comment comprendre que notre administration nous demande encore de nous rendre à des réunions « sur invitation » alors que les textes précisent que toute réunion en dehors de la résidence administrative en dehors d'une même agglomération doit se faire avec ordre de mission ouvrant droit à frais de déplacements ? Certains de nos collègues font plus de 90 kilomètres pour se rendre à des réunions. Nos salaires baissent mais nous devrions offrir notre temps de déplacement et les frais qui vont avec ?

Oui nos collègues ont de quoi vivre mal leur métier en se sentant méprisés par leur propre administration. Et nous ne parlons pas là du caporalisme quotidien : des tableaux et comptes-rendus demandés toujours en plus grand nombre, des 108 heures qui enflent, de l'arlésienne de la simplification des tâches de direction et de l'angoisse qui monte par rapport à la prochaine carte scolaire.

Le SNUipp-FSU Dordogne continuera de faire face à ses responsabilités d'organisation syndicale majoritaire en portant les légitimes revendications de nos collègues.